

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre

N° 40.

SIGNALEMENT.

Le 1^{er} Bontal Antoine
 Boulanger
 natif de Crizac
 demeurant à Crizac
 allant à Madrid
 âgé de 25 ans, taille d'un mètre
 64 centimètres.
 cheveux châtains front ordinaire
 sourcils châtains yeux noirs
 nez effilé - bouche moyenne
 barbe châtaine menton avancé
 visage ovale teint brun-rouge.

SIGNES PARTICULIERS.

une cicatrice sur
 la poitrine et la joue
 droite.

PIECES DÉPOSÉES:

de Remoude.

Fait à Aurillac le 6 avril 1851.

Signature des Témoins:

Signature du Porteur:

refaty

Handwritten notes and signatures on the right margin, including names like 'M. de...', 'M. de...', and 'M. de...'. There is also a red stamp that says 'Aproposément'.



Monsieur Antoine Chabignac
 adjoint, ayant en l'absence de
 M. le Maire de la commune
 de Trégnac, arrondissement de
 Bourges (Cantal),



considérant les motifs ci-dessus
 exposés à l'effet de passer et libérer
 au dit sieur de Trégnac à
 Aureillac, au dit le propos de
 prendre un passe-port pour se
 rendre en Espagne, y exercer
 la profession de Bourgeois,

Signature
 de 18 ans
 Taille d'un mètre et centimètres
 64 centimètres
 cheveux châtain
 front ordinaire
 sourcils châtain
 yeux verts
 nez effilé
 bouche moyenne
 barbe châtain
 monture blanche
 vitrage blanc
 l'œil brun, cabare
 Signes particuliers
 deux cicatrices, l'une
 à la poitrine, et l'autre
 à la jambe droite
 la présente
 est signé :

Notif. le nommé Antoine
 Bauda, le présentement professeur
 de Trégnac, Notif. le chef
 de chef du dit site communal de
 Trégnac, et à lui donner adact
 protestation en cas de besoin.

Déclaré sur la demande de l'intéressé
 l'absence de la classe de 1848, Déclaré
 impropre au service : nous prions
 le préfet de canton de bien
 vouloir le passer port à son
 pour aller en Espagne
 fait à Trégnac le 2 avril 1851
 Le Maire de la commune de Trégnac
 Chabignac



BOGEMERE